

Le projet de ce colloque est de porter un regard sur l'embryon 40 ans après la loi Veil. Il se propose de réunir dans le cadre du droit privé une équipe multidisciplinaire d'enseignants-chercheurs et de chercheurs (scientifiques, juristes, philosophe).

Après une réflexion philosophique et scientifique sur l'embryon, celui-ci sera envisagé tour à tour au regard des différentes problématiques actuelles. Le colloque se propose en effet de porter d'abord un regard fragmenté sur l'embryon afin de l'envisager sous toutes ses facettes. L'embryon fait en effet l'objet de diverses opérations dans des finalités différentes : il peut être détruit par une interruption volontaire de grossesse dans les douze premières semaines de la grossesse ; il peut faire l'objet de recherches et à ce titre interroger le droit des brevets. Il est également devenu transparent par le biais des diagnostics prénatals et révéler son génome ou un éventuel handicap. Il peut ainsi être trié ou être détruit par une interruption cette fois médicale de la grossesse ; il peut enfin être congelé et suscite alors des questions inédites : peut-il faire l'objet d'un vol ? A qui appartient-il ?

Ces regards fragmentés seront en principe apportés dans le cadre d'un binôme associant médecin ou juriste ou mêlant deux approches juridiques selon les besoins du thème.

Ensuite, l'embryon sera envisagé dans sa globalité mais avec des éclairages différents : le regard du pénaliste tout d'abord, le regard du droit comparé ensuite ; et enfin le regard de deux civilistes, l'un sous l'angle de la qualification de chose, l'autre sous l'angle des intérêts en concurrence.

Enfin, un rapport de synthèse des travaux sera présenté.

CONTACT & INSCRIPTIONS

karen.chevalier@univ-jfc.fr
05 63 48 64 39

TARIFS :

Secteur privé, médecin : 150€

Infirmiers : 50€

Sans emploi : 25€

Etudiants, organismes publics, adhérents EREMIP, personnels UTI et CUFR et intervenants : gratuit

Participation déjeuner : 25€

Colloque éligible à la formation continue (6h)

COLLOQUE

REGARDS CROISÉS SUR L'EMBRYON

40 ans après la loi Veil

VEN. 27 NOVEMBRE 2015

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 – CAPITOLE
Manufacture des Tabacs
Amphithéâtre Colloque Guy Isaac MI V
2 allée de Brienne 31042 Toulouse

Direction scientifique et organisation du colloque :

SOPHIE PARICARD - CUFR CHAMPOLLION - ALBI

Avec la collaboration de L'ESPACE DE RÉFLEXION ÉTHIQUE
MIDI-PYRÉNÉES et de L'INSTITUT DE DROIT PRIVÉ

Sous le parrainage du DICTIONNAIRE PERMANENT SANTÉ,
BIOÉTHIQUE, BIOTECHNOLOGIES

© Atelier graphique Saint-Jean | www.imprimerie-cbdi.com



www.univ-jfc.fr

8h30

OUVERTURE DU COLLOQUE PAR

Bruno Sire, Président de l'Université Toulouse 1-Capitole
Hugues Kenfack, Doyen de la Faculté de droit-Université Toulouse 1-Capitole

9h00

AVANT PROPOS

Sophie Paricard, Maître de conférences-HDR, CUFR Albi

9h20

ASPECTS PHILOSOPHIQUES

Marc Grassin, Maître de conférences,
Faculté de philosophie de l'Institut Catholique de Paris

9h40

ASPECTS SCIENTIFIQUES

Cyrille Delpierre, Chercheur, INSERM Toulouse

REGARDS FRAGMENTÉS SUR L'EMBRYON,

Présidence : Pierre Egéa, Professeur, Université Toulouse 1-Capitole

10h00

L'EMBRYON DANS LA LÉGISLATION RELATIVE À L'IVG.

Regard international et français

Suzanna Mancini, Professeur, Université de Bologne
Daniel Vigneau, Professeur, Université de Pau et des Pays de l'Adour

10h40

PAUSE

11h00

L'EMBRYON DANS LES DIAGNOSTICS PRÉNATALS

Regards croisés du médecin et du juriste

Israël Nisand, Professeur, CHU Strasbourg
Bénédicte Bévière-Boyer, Maître de conférences-HDR,
Université Paris-VIII.

11h40

L'EMBRYON CONGELÉ

Regards croisés du médecin et du juriste

R. Léandri, Maître de conférences-praticien hospitalier, Médecine
de la Reproduction, Hôpital Paule de Viguier, Toulouse
Claire Neirinck, Professeur émérite, Université Toulouse 1-Capitole

12h20 DÉBATS

14h00

L'EMBRYON, OBJET DE RECHERCHES

Regards croisés sur la recherche et les brevets

Xavier Bioy, Professeur, Université Toulouse 1-Capitole
Alexandra Mendoza, Maître de conférences-HDR,
Université Toulouse 1- Capitole.

REGARDS GÉNÉRAUX SUR L'EMBRYON

14h40

ASPECTS DE DROIT PÉNAL ET DE DROIT COMPARÉ,

*Présidence : Solange Mirabail
Maître de conférences-HDR, Université Toulouse 1-Capitole*

L'embryon en droit pénal

Gabriel Roujou de Boubee, Professeur émérite,
Université Toulouse 1-Capitole

L'embryon en droit comparé

Wanda Mastor, Professeur, Université Toulouse 1-Capitole

15h20

ASPECTS DE DROIT CIVIL

Présidence : Marc Nicod, Professeur, Université Toulouse 1-Capitole.

L'embryon, une chose particulière ?

Astrid Marais, Professeur, Université de Bretagne Occidentale

Le statut actuel de l'embryon ou le désengagement
de l'Etat au profit des intérêts particuliers

Bérenghère Legros, Maître de conférences-HDR, Université de Lille

16h00 DÉBATS ET PAUSE

16h30

RAPPORT DE SYNTHÈSE :

Laurence Brunet, Chercheur, Université Paris I